



Politique d'évaluation des apprentissages **2021-2022**

Introduction

À l'école Saint-Barthélemy, « l'évaluation des apprentissages doit se faire dans le respect des lois et règlements qui régissent le système éducatif québécois. En plus de respecter les droits, une évaluation juste fait appel à deux valeurs qui sont, en quelque sorte, des conditions de son application, soit l'égalité et l'équité.

L'égalité implique d'abord que tous les élèves ont des chances égales de démontrer les apprentissages qu'ils ont réalisés. Pour respecter cette valeur, des exigences uniformes doivent être définies. Les programmes de formation et d'études indiquent, de la même façon pour tous, les résultats attendus ainsi que les critères d'évaluation des apprentissages. Sur la base de ces références uniformes, il est possible de se conformer à la valeur d'égalité, tant dans la façon de former les élèves que dans le jugement porté sur leurs apprentissages. Cependant, appliquer un traitement égalitaire n'assure pas complètement la justice de l'évaluation. Il faut aussi assurer aux élèves un traitement équitable.

L'équité implique que l'on tient compte, dans les pratiques d'évaluation, des caractéristiques individuelles ou communes à certains groupes, afin d'éviter que, par l'évaluation, l'école ne contribue à accroître les différences existantes. On doit se garder d'introduire des biais de quelque nature que ce soit qui mèneraient à avantager ou à désavantager certains élèves.

La justice, l'égalité et l'équité sont constamment en interaction. Ainsi, il ne peut y avoir de justice en évaluation des apprentissages sans que l'égalité et l'équité ne soient respectées. Chaque élève doit pouvoir faire la démonstration du développement de ses compétences. »

Documents de référence :

Politique d'évaluation des apprentissages – Être évalué pour mieux apprendre – Décroche tes rêves (2003) Ministère de l'éducation du Québec – Chapitre 2, page 9

L'école Saint-Barthélemy se penche également sur les fondements de l'évaluation de l'IB. Le but est de guider l'apprentissage et l'enseignement afin que les élèves comprennent comment ils apprennent et comment ils peuvent se réajuster au cours du processus. Ils participent activement à l'évaluation en élaborant, en collaboration avec l'enseignant, les objectifs et les critères de réussite.



Comment planifier l'évaluation ?

La démarche d'évaluation continue exige des enseignants qu'ils s'assurent, dès les premiers stades de la planification du programme, que les activités d'apprentissage et d'évaluation sont associées à l'idée maîtresse du module de recherche transdisciplinaire ou à celle de tout enseignement effectué en dehors du programme de recherche. Les activités d'apprentissage doivent fournir aux élèves de nombreuses occasions de montrer leur compréhension des concepts.

Les enseignants doivent trouver des façons d'évaluer les connaissances et les compétences des apprentissages antérieurs des élèves afin de planifier la recherche. Ils doivent également utiliser des approches variées d'évaluer l'apprentissage des élèves dans le contexte des pistes qui soutiennent la recherche centrée sur l'idée maîtresse.

L'évaluation continue donne un aperçu de la compréhension, des connaissances et des compétences des élèves. Elle fournit également un moyen d'explorer les styles d'apprentissage et les caractéristiques individuelles des élèves afin de différencier l'enseignement. Lorsqu'ils planifient l'évaluation, les enseignants doivent réfléchir comme des évaluateurs plutôt que comme des concepteurs d'activités, en établissant clairement, les critères qui permettront de reconnaître la compréhension qu'ont les élèves de l'idée maîtresse ou de l'objectif d'apprentissage. Ils doivent constamment rechercher des preuves authentiques, riches et variées qui correspondent aux critères. Chaque fois que cela est possible, les élèves doivent participer à la planification de la tâche d'évaluation.

Lors de la planification de l'évaluation, il est important de se poser les questions suivantes :

Questions que les enseignants peuvent se poser :

- Quelle connaissance et quelle compréhension avons-nous de l'apprentissage des élèves ?
- Quelles sont les preuves de ce que les élèves peuvent faire, dire, écrire, créer et montrer ?
- Comment aidons-nous les élèves à comprendre en quoi consiste la qualité ?
- Quels autres contextes pouvons-nous fournir aux élèves pour qu'ils travaillent sur leurs compétences ?
- Quelle action est nécessaire pour développer davantage l'apprentissage ?
- Comment saurons-nous que nous avons suffisamment soutenu l'apprentissage des élèves ?
- Quelles autres possibilités d'apprentissage peuvent constituer un soutien ? Comment reconnaître la progression de l'apprentissage dans plusieurs contextes ou modules de recherche ?
- Comment utiliser les preuves de l'apprentissage pour planifier les prochaines étapes de l'apprentissage avec les élèves ?



Questions que les élèves peuvent se poser :

- Que dois-je savoir ?
- Quelles connaissances et compétences dois-je développer pour répondre à mes questions ?
- Quelles mesures dois-je prendre pour m'assurer que mon apprentissage est de qualité ?
- Quelles sont les autres possibilités ?
- Comment tenir compte des rétroactions pour atteindre mes objectifs d'apprentissage ?

Pour fournir des preuves d'évaluation, les enseignants du PP tiennent compte de quatre dimensions : contrôle, consignation, mesure et compte rendu. Elles sont présentes dans les annexes qui suivent.

Normes et modalités locales d'évaluation des apprentissages en lien avec les exigences du système éducatif québécois :

- Loi de l'instruction publique (LIP)
- Régime pédagogique
- Programme de formation de l'école québécoise préscolaire primaire
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/programmes-detudes/>
- Cadres d'évaluation par discipline du programme de formation de l'école québécoise
[\(https://www7.education.gouv.qc.ca/dc/evaluation/](https://www7.education.gouv.qc.ca/dc/evaluation/)
- Progression des apprentissages au primaire
<http://www1.education.gouv.qc.ca/progressionPrimaire/>
- Normes et modalités locales d'évaluation des apprentissages de l'école Saint-Barthélemy, voir documents :
 - Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations – (Annexe I – pages 4 et 5)
 - Barème disciplinaire de l'école Saint-Barthélemy (Annexe II – pages 6 et 7)

Normes et modalités d'évaluation des apprentissages en lien avec les exigences du programme primaire

- Programme primaire -*Des principes à la pratique*
- Politique sur le Portfolio (Annexe III – pages 9 et 10)
- Le niveau des attentes générales pour chacun des contenus et enchaînements du programme de chaque discipline du PP (Annexe V – pages 11 à 12)
 - Domaine des langues
 - Domaine des mathématiques
 - Domaine des sciences naturelles
 - Domaine des sciences humaines
 - Domaine de l'éducation personnelle, sociale et physique
 - Domaine des arts



Approbation et élaboration de la politique linguistique

Parmi les comités PP de l'établissement, un comité «Politique linguistique» se rencontre pour réfléchir aux éléments qui y sont inscrits. Ensuite, les modifications sont présentées à l'ensemble du personnel enseignant. Tous s'assurent que la politique respecte les exigences du MEES, du programme IB et la philosophie de l'établissement. La politique adoptée par les enseignants est alors proposée au Conseil d'établissement qui l'approuvera.



ANNEXE I

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE

À l'éducation préscolaire, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève.

Se développer sur le plan sensoriel et moteur
Développer sa personnalité
Entrer en relation avec les autres
Communiquer oralement
Se familiariser avec son environnement
Mener à terme des projets et des activités

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION AU PRIMAIRE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

Un résultat final est établi pour chaque compétence en pondérant chacune des étapes de la façon suivante : 40%-60%. Un résultat disciplinaire final est calculé en pondérant le résultat final de chaque compétence (voir les % à chacune des compétences).

Une épreuve imposée par le ministère de l'Éducation comptera pour 10% dans le calcul du résultat final en lecture et en écriture en 4^e année et en lecture, écriture et mathématique en 6^e année. Une épreuve facultative par le Centre de services scolaire de Montréal en mathématique peut être administrée aux élèves de 2^e année et de 4^e année.



	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Français			
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires (40%)	X	X	X
Écrire des textes variés (40%)	X	X	X
Communiquer oralement (20%)	X	X	X
Anglais			
Interagir oralement en anglais (45%)	X	X	X
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35%)	X	X	X
Écrire des textes (20%)		X	X
Espagnol (100%)			
Interagir en espagnol		4 ^e	X
Mathématique			
Résoudre une situation-problème mathématique (30%)	X	X	X
Raisonnement à l'aide de concepts et de processus math. (70%)	X	X	X
Science et technologie (100%)			
		X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100%)			
		X	X
Éthique et culture religieuse (100%)	X	X	X
Éducation physique et à la santé (100%)	X	X	X
Musique (100%)	X		
Arts plastiques (100%)	X	X	X
Art dramatique (100%)		X	X
Autre compétence : Organiser son travail	1 ^{re}		6 ^e
Autre compétence : Travailler en équipe		4 ^e	5 ^e
Autre compétence : Savoir communiquer	2 ^e	3 ^e	
Autre compétence : Exercer son jugement critique			



ANNEXE II

Barème disciplinaire de l'école Saint-Barthélemy

*Document réalisé par Caroline Smith, conseillère pédagogique. Inspiré d'un travail de Helder Manuel Cintrao.
Novembre 2011. Modifications le 11 octobre 2018*

% à utiliser aux bulletins	Cote correspondante	Légende	Manifestations
100 95 90	A	Développe sa compétence de façon très satisfaisante	Fait preuve de grande autonomie. Possède une excellente compréhension des concepts, est capable de faire des transferts et dépasse souvent les attentes du programme. Respecte toujours le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations. A peu besoin de renforcement L'enseignant(e) intervient très rarement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche demandée.
85 80 75	B	Développe sa compétence de façon satisfaisante	Fait preuve d'autonomie. Possède une bonne compréhension des concepts, est capable de faire des transferts et répond très bien aux attentes du programme. Respecte en général le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations. Peut avoir besoin de renforcement occasionnel. L'enseignant(e) intervient rarement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche.
70 65 60	C	Développe sa compétence de façon minimale	Fait preuve d'une certaine autonomie. Comprend généralement les notions en répondant aux attentes du programme et peut avoir besoin d'accompagnement. Ne respecte pas toujours le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations. Peut avoir besoin de renforcement de façon régulière. L'enseignant(e) peut avoir à intervenir régulièrement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche.



Barème disciplinaire de l'école Saint-Barthélemy
(Suite)

55 50	D	Développe sa compétence de façon insatisfaisante	<p>Est peu autonome et a souvent besoin d'aide.</p> <p>Ne possède pas une compréhension suffisante des concepts pour arriver à faire des transferts par lui-même et ne répond pas aux attentes du PFÉQ sans une aide soutenue.</p> <p>Exécute peu ou partiellement la tâche dans le temps prévu.</p> <p>Élève peu motivé ou qu'il faut encourager et aider régulièrement.</p> <p>L'enseignant(e) intervient régulièrement pour aider l'élève dans la réalisation de la tâche.</p>
45	E	Développe sa compétence de façon nettement insatisfaisante	<p>Manque d'autonomie, besoin d'aide et de soutien constant et soutenu.</p> <p>Comprend très peu ou pas les concepts et ne répond pas aux attentes du programme même avec de l'aide soutenue.</p> <p>Ne complète pratiquement jamais la tâche dans le temps prévu.</p> <p>Élève démotivé si la tâche est la même que pour le reste de la classe.</p> <p>L'enseignant(e) intervient constamment pour aider l'élève à réaliser la tâche et doit régulièrement modifier les attentes.</p>



ANNEXE III Politique sur le portfolio

Portfolio

L'équipe a discuté des objectifs relatifs à l'utilisation d'un portfolio et nous avons convenu de l'utiliser à notre école pour chacun des élèves.

Le portfolio permet aux personnes concernées de suivre, tout au long de l'année scolaire, le cheminement des élèves et leur progrès. Cet outil nous sert à garder des traces des six modules de recherche transdisciplinaires. En plus des traces des modules de recherche transdisciplinaires, nous y retrouvons des travaux des élèves et des évaluations variées. Ceux-ci peuvent être des traces écrites, des photos, des dessins, des DVD, des affiches, etc. Tout dépend de la meilleure façon de diffuser le processus et les résultats !

Les élèves sont impliqués activement dans la construction de leurs portfolios. Pour chaque module de recherche transdisciplinaire, les élèves sont encouragés à y insérer des traces qui illustrent le cheminement de leurs apprentissages. Question de varier les types d'évaluation, nous y trouvons des autoévaluations, des évaluations par les pairs ou encore des évaluations de l'enseignant.

Le portfolio est un outil de communication utile autant pour les enseignants, les élèves et les parents pour suivre efficacement le cheminement scolaire des enfants. À différents moments de l'année, des rencontres sont donc prévues pour en discuter.

Se référer à : *Encadrement local en évaluation des apprentissages de l'école concernant le portfolio pour les titulaires et les spécialistes.*

Matériel

- Outil utilisé :	- Endroit où le portfolio de l'élève est rangé :
<ul style="list-style-type: none">• Cartable, chemise, portfolio numérique, scrapbooking, etc.	Accessible aux élèves et aux enseignants

Objectifs

- En ce qui concerne l'élève...	- En ce qui concerne l'enseignant...
<ul style="list-style-type: none">• Aider l'élève à évaluer son travail et son cheminement.• Aider l'élève à connaître ses façons d'apprendre.• Aider l'élève à comprendre ses réussites, ses difficultés et à découvrir ses forces.• Aider l'élève dans son comportement.• Aider l'élève à acquérir l'estime de soi.• Aider l'élève à se donner des objectifs, des défis et établir des stratégies.• Aider l'élève à se responsabiliser.<ul style="list-style-type: none">• Aider l'élève à s'autoévaluer.• Aider l'élève à communiquer son apprentissage et en discuter (à ses pairs, à ses parents, à son enseignant, etc.).	<ul style="list-style-type: none">• Aider l'enseignant à évaluer l'élève.• Garder des traces du travail de l'élève.• Aider l'enseignant à voir le progrès de l'élève.• Aider l'enseignant à développer et à évaluer le profil de l'apprenant et les éléments du PP.• Aider l'enseignant à communiquer avec les parents.• Présenter le bulletin.



Suggestions de collection

- Travaux des différentes disciplines
- Autoévaluations
- Grilles d'évaluation
- Grilles de coévaluation (par les pairs)
- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Bulletins
- Bilans des apprentissages
- Traces des modules de recherche du PP
- Traces du développement des éléments du profil de l'apprenant
- Réalisations personnelles
- Réflexions, commentaires et appréciation des parents
- Réflexions et commentaires des enseignants
- Réflexions et commentaires de l'élève
- Traces du comportement de l'élève (suivi de comportement, feuille de route, certificats, etc.)
- Photos
- Dessins
- Autres

Critères de sélection

- Les éléments sont choisis en fonction de critères prédéterminés :

<ul style="list-style-type: none">• Les éléments sont choisis en fonction des buts visés par les apprentissages.• Les éléments constituent des traces significatives du cheminement de l'élève.• Les éléments sont choisis de façon à représenter le travail fait dans chaque discipline.• Les éléments sont choisis de façon à représenter le travail fait dans les modules de recherche du PP.	<ul style="list-style-type: none">• Les éléments sont choisis pour illustrer les forces et les difficultés.• Les éléments sont choisis pour démontrer les fiertés des élèves.• Les éléments sont choisis de façon régulière, à chaque étape.
---	--

Personnes qui participent à déterminer le contenu

- L'enseignant et l'apprenant

Temps consacré au portfolio

- Préparation

- L'enseignant prévoit du temps à chaque étape pour sélectionner les éléments qui seront insérés dans le portfolio.

- Présentation

- Les élèves présentent leur portfolio aux parents à toutes les étapes :
 - À la rencontre de parents
 - À la maison
- L'élève doit présenter toutes les sections de son portfolio.

Suivi du portfolio

- Les élèves conservent le portfolio à la fin de l'année scolaire.

ANNEXE IV

Les attentes générales pour chacun des contenus et enchaînements du programme de chaque discipline du PP

Source : *Des principes à la pratique du Programme primaire Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais en janvier 2007*

Domaines des langues

Le PP a identifié trois domaines : le langage oral, le langage visuel et le langage écrit. Ces trois domaines sont représentés par quatre continnum : écoute et expression orale; observation et présentation; lecture; écriture. (p. 6 à 9)

Domaine	Réceptif – réception et construction du sens	Expressif – création et partage du sens
Langage oral	Écoute ←————→ Expression orale	
Langage visuel	Observation ←————→ Présentation	
Langage écrit	Lecture	Écriture

Figure 21

Les aspects réceptifs et expressifs des domaines de la langue

Les attentes générales en langue (phases : p.14 à 34).

Domaine des mathématiques

Le PP a identifié cinq domaines : traitement des données, mesure, forme et espace, modèles et fonctions et nombres. Ces cinq domaines sont développés sous forme de continuum qui montrent clairement les compréhensions conceptuelles à travers des objectifs d'apprentissage : construction de sens, transfert du sens aux symboles et applications témoignant d'une compréhension. (p.5)

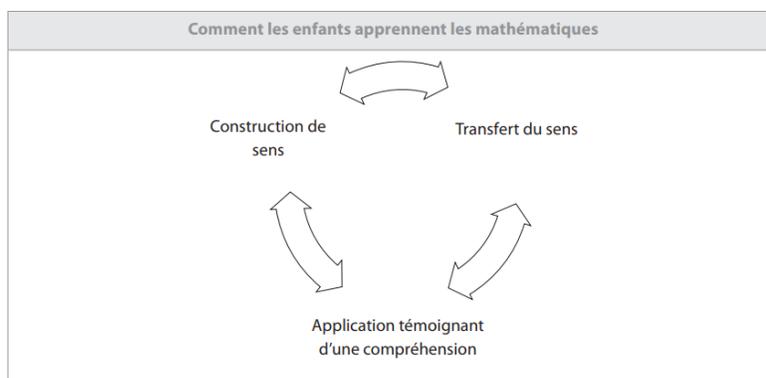


Figure 22 p.2

Figure 22

Les attentes générales en mathématique (phases : p. 14 à 34).



Domaine des sciences naturelles

Dans le PP, les sciences naturelles seront explorées selon les aspects biologiques, chimiques et physiques du monde naturel tout en étudiant leurs relations. Les connaissances sont réparties en quatre domaines principaux : les êtres vivants, la Terre et l'espace, les matériaux et la matière et les forces et l'énergie. À travers ces domaines, les élèves auront l'occasion de mener des recherches scientifiques, en faisant des observations précises, en manipulant des outils, en enregistrant et en comparant des données, et en formulant des explications à partir de leurs propres expériences scientifiques et de celles des autres. (p.4)

Les attentes générales en science naturelle (phases : p.12 à 37).

Domaine des sciences humaines

Dans le PP, les sciences humaines sont considérées comme l'étude des peuples; de leur passé, présent et futur; de leur environnement et de leurs sociétés. Les connaissances sont réparties en cinq domaines principaux : systèmes humains et activités économiques, organisation sociale et culture, continuité et changement, environnements humain et naturel, et ressources et environnement. Les élèves, à travers leurs recherches, pourront mieux se comprendre, comprendre autrui et mieux comprendre où ils se situent dans une société. De plus, les sciences humaines donnent aux élèves des occasions d'examiner les activités humaines ainsi que le comportement humain et d'y réfléchir. (p.4)

Les attentes générales en science humaine (phases : p.13 à 48).

Domaine en ÉPSP (éducation personnelle, sociale et physique)

Dans le PP, l'éducation personnelle, sociale et physique s'intéresse au bien-être de l'élève. Le développement du bien-être global est défini par trois domaines sous forme de continuum : identité, vie active et interactions. L'ÉPSP englobe la santé et le développement sous leurs aspects physiques, affectifs, cognitifs, spirituels et sociaux, aidant ainsi les élèves à se comprendre, à établir des relations avec les autres et à les entretenir, et à vivre de façon active et saine. (p.5)

Les attentes générales en éducation personne, sociale et physique (phases : p.12 à 21).

Domaine en arts

Dans le PP, les arts sont la danse, le théâtre, la musique et les arts visuels. L'enseignement des arts est fondamental dans le développement de l'enfant, car il favorise la créativité, le raisonnement critique, l'aptitude à résoudre les problèmes et les interactions sociales. Il donne l'occasion aux élèves de réfléchir à l'expérience esthétique, d'éveiller l'imagination et d'explorer ce qui est incertain. Deux domaines s'appliquent aux différentes formes d'arts : création et réaction. (p.2 à 5)

Les attentes générales en arts (phases : p.13 à 25).
